

## ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2026

---

RELANCER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ  
POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2334)

Adopté

N° CE91

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Battistel, rapporteure et M. Bolo, rapporteur

-----

### ARTICLE 8

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« méthodologie permettant de déterminer »,

les mots :

« méthode de tenue de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.